

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES  
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL****du jeudi 20 avril 2023 à 20h30 en SALLE C**

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du conseil municipal. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil municipal, sera affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal.

Les délibérations du Conseil Municipal sont également consultables en Mairie, auprès de la Direction Générale.

Nombre de Conseillers en exercice	<b>29</b>	L'an deux mil vingt-deux, le <b>20 avril 2023 à 20h30</b> , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de <b>Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire</b>
Nombre de Conseillers Présents	<b>19</b>	
Nombre de Conseillers Votants	<b>26</b>	

<b>N° de délibération</b>	<b>Objet des délibérations</b>	<b>Décision</b>
23-04-24	Libération des parcelles cadastrées AK 261 et 262 sises 3 Chemin Latéral, Rue Grande Borne	<i>Approuvée</i>
23-04-25	Révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.) – Débat sur les Orientations Générales du Projet D'aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)	<i>Approuvée</i>

La séance est levée à 23h37.

Publiée le 21 avril 2023

**Patrick CANCOUËT**

Maire

Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération Plaine Vallée

